

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2014

AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :

7 MAI 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de LADOIX-SERRIGNY régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent LUCOTTE, Maire.

Présents : M. Vincent LUCOTTE, Mme Chantal GAUTHRAY, MM. Alain GEROME, Emilien DURIGON, Mme Marie-Claude DURAND, M. Laurent MURAT, Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT, MM. Gaston RAVAUT, Philippe JACQUELIN, Mme Agnès MARCHETTO, MM. Pascal MINGUET, Jérôme FOL, Mmes Alexandra CAGNA, Corinne GARREAU, Aline KUTTER, Fanny GAGNEUR, Sabrina MENDOWSKI, M. Pierre-François MALDANT

Absent excusé : M. Pierre HENNINGER ayant donné pouvoir à M. Gaston RAVAUT

Secrétaire de séance : Mme Sabrina MENDOWSKI

Le compte rendu de la séance précédente, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

- 1) *Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges*
- 2) *Financement par fonds de concours du SICECO (rénovation d'éclairage public 2014)*
- 3) *Redevance et occupation du domaine public routier France Télécom année 2014*
- 4) *Redevance d'occupation du domaine routier gaz naturel 2014*

1) Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale des Transferts de Charges

Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, les communes membres de la communauté d'agglomération sont appelées à désigner leurs représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière transférée à l'EPCI dans le cadre des transferts de compétence envisagés par le législateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DÉSIGNE** à l'unanimité :

- Laurent MURAT, délégué titulaire,
- Alain GEROME, délégué suppléant.

2) Financement par fonds de concours du SICECO (rénovation d'éclairage Public 2014 (Rues de l'Ouvrée, du Pressoir, des Layottes et de la Gouzotte)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que des travaux pour la rénovation de l'éclairage public en 2014 doivent être réalisés. Le financement peut être effectué par fonds de concours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité **DEMANDE** au SICECO la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à 81 409.89 € et la contribution de la commune est évaluée à 43 349.38 €.

3) **Redevance et occupation du domaine public routier France Télécom année 2014**

Le Conseil Municipal **ADOpte** à l'unanimité, les barèmes suivants pour calculer la redevance due à la Commune par France Télécom au titre des servitudes et droits de passage sur le domaine public :

- 53.87 € par kilomètre d'artère dans le cas d'une utilisation aérienne,
- 40.40 € par kilomètre d'artère dans le cas d'une utilisation du sol ou du sous-sol,
- 26.94 € par mètre carré d'emprise au sol occupé par les cabines, armoires et bornes pavillonnaires.

La redevance pour l'année 2014 s'élève à **2 315.19 €**.

4) **Redevance d'occupation du domaine routier gaz naturel 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, le Maire à émettre un titre de **497.66 €**, montant de la redevance due par GrDF (Gaz réseau Distribution France) pour l'année 2014.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Sous-Préfecture (service contrôle légalité) a demandé le retrait des délibérations prises lors de la séance du 9 avril dernier au sujet des désignations des délégués communautaires des syndicats mixtes des déchets et aménagement de la Bouzaize, de la Lauve et du Rhoin. En effet, il appartient à la communauté d'agglomération seule de désigner ces délégués.

Un tableau retraçant le compte-rendu d'exercice de délégations du conseil au maire est distribué à l'ensemble du conseil municipal.

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, le tribunal administratif a désigné Mme Anne-Marie FRANÇOIS en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme Delphine PERRIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant. L'enquête publique se déroulera du 17 septembre au 20 octobre 2014.

Madame Aline KUTTER demande le nombre de passage pour la maintenance de l'éclairage public. M. le Maire précise qu'il y a trois passages par an.

Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT demande s'il est possible de repousser d'une heure la coupure nocturne de l'éclairage public. Cette coupure a lieu entre 0 h 00 et 5 h 00. M. DURIGON lui répond qu'elle avait été mis en place pour des raisons d'économies d'énergie et financières, que cela ne vaut peut-être pas le coup de remettre en question ces horaires. Il sera demandé au SICECO l'économie réalisé depuis cette mise en place.

Les élus prennent connaissance des premiers comptes rendus des commissions suivantes :

Commission « bibliothèque » : Les membres se sont réunis le 5 mai dernier. L'objectif de cette première réunion était une prise contact entre les élus et les bénévoles. Différents projets ont été avancés comme une exposition sur la guerre 14-18 qui pourrait se dérouler sur la deuxième quinzaine de septembre, d'autres idées pour animer la bibliothèque comme la venue de conteurs, une exposition sur le thème de Noël.

Commission « voirie » : Les membres se sont réunis le 24 avril dernier. Cette première réunion a eu lieu sur le terrain en présence des riverains de l'Avenue du Champ de Foire où l'aménagement routier a été inscrit au budget 2014. Avoir organisé cette réunion avec les riverains sur le terrain s'est avéré positif, M. GEROME, 2^{ème} adjoint souhaite que l'expérience soit renouvelée. Les travaux débuteront mi-septembre.

Commission « patrimoine » : M. DURIGON, 3^{ème} adjoint va proposer une réunion le 21 juin prochain. Une visite du patrimoine communal sera à l'ordre du jour. Il informe le conseil municipal que le terrain multisports sera terminé en fin de semaine prochaine. La réception des travaux de la maison des associations aura lieu jeudi 15 mai 2014. Une charte d'utilisation de ces locaux sera mise en place, avec une note de service pour la cloison amovible. Mme GAUTHRAY précise que le mobilier a été commandé, une partie a été livrée ce jour. L'inauguration de la maison des associations et du terrain multisports sera organisée le même jour.

Commission « forêts et carrières » : Mme DURAND, 4^{ème} adjointe fait part des divers travaux à réaliser en forêt comme le chemin forestier, le curage de fossés. Ces travaux seront réalisés à l'automne prochain.

Elle a rencontré un expert de l'Office National des Forêts (ONF) pour les marronniers situés aux Lauchères. Des devis sont en cours, car ces arbres sont atteints du champignon noir et devront être abattus. L'expert ONF pense que des animaux ont séjournés dans les lieux et ont mangé les écorces des arbres. A part les cirques qui parfois s'installaient à cet endroit, Mme DURAND lui a précisé qu'il n'y avait pas d'animaux en pâture. M. le Maire profite de ce moment, pour informer les élus qu'il ne donnera plus d'autorisation aux cirques itinérants de s'installer sur la commune. En effet, au début du mois d'avril, il y a eu des problèmes d'occupation du parking de la salle Pierre Gourillon alors que la salle était louée.

Concernant la mise en location de la carrière des Buis, renseignements pris auprès d'un avocat spécialisé en droit public, il a été posé la question suivante : A savoir la nécessité ou non d'organiser une publicité et une mise en concurrence avant de conclure un nouveau contrat de location de la carrière des Buis ? La commune restant assez libre, l'avocat pense inutile d'organiser une publicité et une mise en concurrence. Nous pourrions contracter avec qui nous le souhaitons.

Commission « jumelage » : M. MURAT, 5^{ème} adjoint informe les élus que le prochain voyage à EL PLA DEL PENEDES pourrait se dérouler les 8, 9 et 10 novembre 2014. La proposition de faire venir un groupe d'une dizaine de joueurs de football catalans a été faite à la Mairie d'EL PLA DEL PENEDES à l'occasion du tournoi organisé par le FCCL le 14 juin 2014.

Commission « bulletin municipal » : Mme GAGNEUR, conseillère municipale organisera une réunion le 21 mai 2014. Elle a fait établir plusieurs devis pour la confection du bulletin.

Commission « développement économique et numérique du territoire » : M. MINGUET, conseiller municipal a réuni les membres de cette commission juste avant la séance du conseil. Des sujets comme l'économie rassemblant les acteurs économiques de la commune et le numérique ont été abordés. Un rappel sur les technologies, les réseaux et les contraintes a été abordé.

Lors des élections européennes du 25 mai prochain, au cas où les bureaux de votes soient ouverts jusqu'à 20 heures, une permanence est organisée.

Remerciements divers.

La séance est levée à 21 h 24.